



**HAL**  
open science

## Motivation et analogie. Enjeux de la similarité en sciences du langage

Philippe Monneret

► **To cite this version:**

Philippe Monneret. Motivation et analogie. Enjeux de la similarité en sciences du langage. *Philologia*, 2011, 56, pp.27-38. hal-01037900

**HAL Id: hal-01037900**

**<https://hal.science/hal-01037900>**

Submitted on 23 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MOTIVATION ET ANALOGIE :  
ENJEUX DE LA SIMILARITE EN SCIENCES DU LANGAGE

Philippe Monneret

Université de Bourgogne – GreLiSC, EA 4178 CPTC

Le point de vue que j’adopterai ici, pour traiter de la question de la motivation dans les langues, est celui d’une linguistique théorique, au sens guillaumien du terme. « Heur ou malheur, je suis né théoricien, disait Guillaume dans sa *Leçon* du 7 février 1957. Les attraites de la théorie sont pour moi qu’elle substitue à un voir, qui est celui des faits, un comprendre qui conduit à un voir supérieur, qui est de l’ordre de la compréhension » (Guillaume 1957 : 85). Rejetant les théories directement appuyées sur les faits ou les « hypothèses de travail », au motif « qu’on en peut construire un trop grand nombre pour les mêmes faits », il formule ainsi les conditions qui sont pour lui celles d’une bonne théorie :

« La théorie, superlatif du comprendre, doit, pour m’agréer, satisfaire aux conditions formelles suivantes : aller à la rencontre des faits en position antagoniste, certes, mais prendre son départ non pas au fait mais à une exigence absolue, inévitable, et cheminer d’exigences absolues en exigences absolues jusqu’à la rencontre des faits. Le protagoniste de la théorie est alors une certaine exigence absolue, prise en considération au départ, et l’antagoniste est le fait, rencontré lorsque la théorie, comme dit l’Apôtre, "a couru sa course" » (*ibid.*, p. 86)

Ainsi, dans le cadre de la réflexion sur la motivation en linguistique qui fait l’objet de ce volume, j’admettrai que de nombreux faits de motivation dans diverses langues ont été décrits, et je me situerai en amont de ces faits pour tenter d’approcher cette exigence absolue à partir de laquelle les faits devront une nouvelle fois être rencontrés. Je n’apporterai donc ici aucune nouvelle donnée linguistique nouvelle, propre à illustrer le concept de motivation – on en trouvera de nombreux exemples dans le présent ouvrage –, mais un cadre théorique général, relevant aussi bien de la linguistique que de la philosophie du langage, dans lequel les faits de motivation trouveront leur place avec, je l’espère, une clarté qui leur donnera force d’évidence. La principale des raisons pour lesquelles il me semble utile d’adopter une telle perspective, outre l’héritage guillaumien dans lequel je me situe<sup>1</sup>, est la suivante : dans le débat, ou plutôt le conflit, qui oppose et opposera toujours les linguistes farouchement attachés au principe de l’arbitraire du signe – ceux que Maurice Toussaint nomme les « arbitristes »<sup>2</sup> – aux linguistes qui cherchent à décrire les phénomènes de motivation ou d’analogie dans les langues, les arguments par l’exemple sont souvent fragiles non seulement

---

<sup>1</sup> J’ai l’air de présumer ici que la filiation guillaumienne oriente en faveur de la motivation – à l’instar de Pottier, Toussaint, Cervoni, Rochetti et quelques autres –, mais je n’ignore pas, bien sûr, que d’autres orientations sont possibles à partir de Guillaume, y compris les plus arbitristes. Ces dernières sont peut-être d’ailleurs les plus fidèles. Mais en matière d’héritage intellectuel, il est parfois plus fécond d’être fidèle contre celui dont on hérite, lorsque cette infidélité revient à se délester du pire pour valoriser le meilleur.

<sup>2</sup> Voir Toussaint (1983).

parce qu'ils sont partiels<sup>3</sup> mais aussi parce qu'ils requièrent une méthodologie toujours suspectée d'avoir été élaborée *ad hoc*. On aura beau mettre devant les yeux de l'arbitriste autant de faits de motivation qu'on en pourra trouver, aucun de ces faits n'ébranlera sa conviction. En revanche, si l'on attaque l'arbitraire à la racine, en montrant qu'il s'agit d'un principe au mieux insuffisant et au pire aberrant, il me semble que l'on peut espérer du contradictoire de bonne foi qu'il modère ses certitudes.

C'est donc hors de la linguistique au sens strict qu'il convient de rechercher la source de ces exigences fondamentales qui nous conduiront à la nécessité de la motivation dans les langues. Deux sources au moins peuvent être mobilisées : d'une part la psychologie cognitive, d'autre part la phénoménologie du langage dans son développement merleau-pontyen. La première permet d'établir que l'une des caractéristiques fondamentales de la cognition humaine réside dans son extraordinaire aisance à traiter les relations de similarité, c'est-à-dire à mettre en œuvre des processus analogiques. La seconde, que je ne développerai pas ici, permet de montrer qu'une langue naturelle ne peut en aucun cas être conçue comme dominée par le principe de l'arbitraire sauf à lui interdire toute aptitude à l'expression<sup>4</sup>. Mais il conviendra en premier lieu, avant de montrer l'intérêt d'une conception de la motivation comme cas particulier de similarité ou d'analogie, de procéder à une mise au point terminologique relative aux notions de motivation, d'analogie et d'iconicité.

Commençons par le plus classique : le concept de motivation au sens saussurien du terme<sup>5</sup>, c'est-à-dire au sens de la motivation relative. On le sait, outre les fausses exceptions des onomatopées et des exclamations, seule la motivation relative apparaît comme un réel contrepois au principe de l'arbitraire du signe. La motivation relative est bien définie comme une *limitation* de l'arbitraire :

« Tout ce qui a trait à la langue en tant que système demande, c'est notre conviction, à être abordé de ce point de vue qui ne retient guère les linguistes : la limitation de l'arbitraire. C'est la meilleure base possible. » (Saussure 1967 : 82)

J'ai montré ailleurs que le fait de renverser la perspective de la vulgate saussurienne en mettant au premier plan la motivation relative (et donc l'arbitraire à l'arrière-plan) conduit à adopter une perspective systématique, contre une perspective sémiologique<sup>6</sup>. Je noterai au passage que c'est ce point de vue systématique qui permet de rejoindre guillaume et de considérer la linguistique analogique comme une forme de linguistique post-guillaumienne. Le seul point sur lequel je voudrais ici attirer l'attention est le suivant : la vulgate saussurienne superpose purement et simplement le principe de l'arbitraire à celui de la motivation relative. Ainsi nous rappelle-t-on, dans le célèbre exemple des noms de nombres, que si *dix-neuf* relève de la motivation relative, il demeure que *dix* et *neuf*, eux, n'ont jamais

---

<sup>3</sup> Au sens où ils s'appliquent à tel ou tel sous-système lexical ou grammatical, dans telle ou telle langue. Cela constitue une étape nécessaire dans l'avancement des recherches sur l'analogie ou la motivation. Dans quelques années, nous disposerons peut-être d'une analyse de l'ensemble des faits de motivation dans une ou plusieurs langues, fondée sur une méthodologie unifiée.

<sup>4</sup> Voir Monneret (2007).

<sup>5</sup> Plus précisément au sens de la vulgate saussurienne diffusée par le *Cours de linguistique générale*. Nous ne chercherons pas ici à restituer le point de vue de Saussure lui-même. Sur cette question, je renvoie à Puech (2003).

<sup>6</sup> Voir Monneret (2003).

déserté le règne de l'arbitraire. Il manque donc dans la vulgate une explicitation de la relation entre l'arbitraire absolu et la motivation relative. Car si la seconde a la propriété de limiter le premier, il faut bien que ces deux « principes » soient liés l'un à l'autre. Quelle est donc la nature de ce lien ? La réponse que je privilégierai est la suivante : la nature de ce lien est quantitative, au sens où la motivation relative implique une limitation quantitative de l'arbitraire absolu. En d'autres termes, dans un système de signes donné, plus le nombre de signes relevant de la motivation relative est élevé, plus le nombre de signes relevant de l'arbitraire absolu est faible. Cela est parfaitement évident dans le système français des noms de nombres, mais encore faut-il le dire. Ce système est d'ailleurs exemplaire à l'égard de l'importance de la motivation relative : avec un petit nombre de signes arbitraires et quelques principes combinatoires<sup>7</sup>, il est possible de construire une infinité de noms de nombres. Au regard de cette infinité, les quelques signes arbitraires qu'utilise une telle systématique semblent bien peu de chose ; ils sont nécessaires, bien sûr<sup>8</sup>, mais ne nous disent rien de la langue elle-même, c'est-à-dire de sa systématique, de la systématique qu'elle est.

Si l'on entend par *motivation* la motivation relative de la vulgate saussurienne, mais appréhendée dans toute son ampleur, on pourra la définir comme le caractère analysable d'un signe : un signe est motivé en ce sens si, d'une part, il est décomposable en plusieurs unités et si, d'autre part, une combinatoire de ces unités permet d'en obtenir le signifié. Selon cette définition, toute formation polylexicale relève de la motivation relative, qu'il s'agisse d'un syntagme, d'une phrase ou d'un texte<sup>9</sup>. Mais de nombreuses formations monolexicales – ou plus simplement de nombreux mots – sont également susceptibles d'être appréhendés au prisme de la motivation relative, comme nous l'avons vu avec le cas des noms de nombres. Il s'agit en premier lieu des mots dans lesquels plusieurs morphèmes peuvent être identifiés, mais également de ceux que l'on peut analyser en submorphèmes, c'est-à-dire en unités constitutives des morphèmes, qu'ils soient lexicaux ou grammaticaux<sup>10</sup>. On remarquera ainsi que la description et l'analyse des faits de motivation relative requiert la mise en évidence d'unités signifiantes nouvelles, donc de paradigmes morphologiques nouveaux<sup>11</sup>.

---

<sup>7</sup> Etablissant par exemple que *dix-neuf* signifie  $10 + 9$  (plutôt que  $10 \times 9$ , etc.).

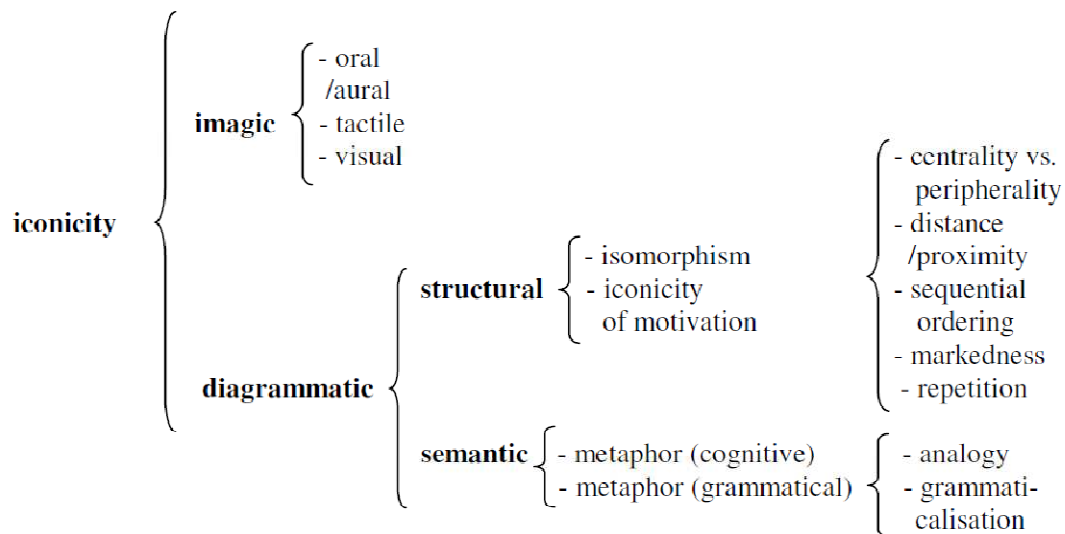
<sup>8</sup> Ce qui signifie que s'intéresser aux phénomènes de motivation n'implique pas la négation pure et simple de l'arbitraire. Comme nous l'a enseigné Humboldt, le mot est à la fois signe (donc arbitraire) et image (donc motivé). Pour un commentaire de Humboldt dans cette perspective, voir Monneret 2003.

<sup>9</sup> Cela vaut aussi bien pour les séquences figées que pour les séquences non figées, les premières se distinguant par un type de combinatoire sémantique spécifique. Comme l'ont montré les spécialistes contemporains du figement, l'opacité complète n'existe que pour un nombre très restreint de séquences figées. Sur ce point, voir par exemple Mejri 2002.

<sup>10</sup> Sur la question des submorphèmes, je renvoie aux travaux de Didier Bottineau, ici-même, ainsi que dans Bottineau (2002). Le couple vocalique [i] / [a] que l'on retrouve dans le système des démonstratifs de nombreuses langues (*this / that* en anglais, *ici / là* ou *ceci / cela* en français, etc.) est un exemple d'un couple de submorphèmes.

<sup>11</sup> Il est impossible ici de développer les nombreuses implications théoriques et méthodologiques de cette remarque. Je rappellerai seulement, au plan théorique, que tout paradigme linguistique, de quelque nature qu'il soit, est une manifestation de la motivation relative au sens où je l'entends ici : un paradigme ne se conçoit qu'en relation avec une loi de composition qui assure la combinatoire des éléments qui le composent avec des éléments d'un autre paradigme. Autrement dit, partout où il y a systématique, régularité, paradigme, il y a une compositionnalité relevant de la motivation relative. Au plan méthodologique, je noterai seulement que les recherches sur la submorphologie n'ont encore pas atteint un degré de développement qui permette de dégager

Mais la motivation relative n'est que la forme la plus abstraite de la motivation linguistique. Depuis les années 1980, sous l'impulsion de chercheurs comme John Haiman ou Talmy Givon, d'autres formes de la motivation dans les langues ont été mises en évidence, à partir du concept d'*iconicité*. Le transfert en linguistique de ce concept issu de la philosophie piercienne est dû à Jakobson, dans son célèbre article de 1965 pour la revue *Diogène* : « A la recherche de l'essence du langage ». C'est sur le modèle de cette lecture de Peirce par Jakobson que s'est édifiée la recherche contemporaine sur l'iconicité linguistique, cette dernière étant entendue comme relation de similarité entre les formes linguistiques et leurs contenus. Selon une telle perspective, l'iconicité peut être « imaginaire » (*imagic*) ou « diagrammatique » :



**Schéma 1 : un classement des types d'iconicité** (M. Nänny et O. Fischer, 1999 : xxii)

La distinction entre iconicité imaginaire et iconicité diagrammatique<sup>12</sup> est expliquée de la façon suivante par Olga Fischer et Christina Ljungberg (2011) :

« Iconicity as a semiotic notion refers to a natural resemblance or analogy between the form of a sign ("the signifier", be it a letter or sound, a word, a structure of words, or even the absence of a sign) and the object or concept ("the signified") it refers to in the world or rather in our perception of the world. The similarity between sign and object may be due to common features inherent in both: by direct inspection of the iconic sign we may glean true information about its object. In this case we speak of "imagic" iconicity (as in a portrait or in onomatopoeia, e.g. "cuckoo") and the sign is called an "iconic image."

When we have a plurality of signs, the analogy may be more abstract: we then have to do with diagrammatic iconicity which is based on a relationship between signs that mirrors a similar relation between objects or actions (e.g. a temporal sequence of actions is reflected in the sequence of the three verbs in Caesar's dictum "veni, vidi, vici"): in this instance, the sign

---

des procédures d'identification régulières dans différentes langues. La découverte de ces procédures sera une étape majeure de la recherche dans ce domaine.

<sup>12</sup> On se reportera à M. Nänny et O. Fischer (1999) pour les autres distinctions introduites dans ce schéma.

(here the syntactic structure of three verbs) is an "iconic diagram." Obviously, it is primarily diagrammatic iconicity that is of great relevance to language and literary texts. »

C'est bien sûr l'introduction du concept d'iconicité diagrammatique qui a permis d'élargir considérablement le champ de la recherche sur la motivation linguistique, désormais apte à prendre en charge des faits de morphologie ou de syntaxe.

Mais on remarquera surtout dans cette définition que les notions de ressemblance et d'analogie apparaissent comme constitutives du concept d'icône, ce qui est bien conforme à l'un des aspects – le plus notoire – de l'icône peircienne<sup>13</sup>. Or c'est le concept d'analogie qui permet de faire le lien entre motivation relative et iconicité, imaginale ou diagrammatique : l'iconicité diagrammatique et la motivation relative sont deux types d'analogies proportionnelles ; l'iconicité imaginale constitue, quant à elle, une analogie binaire.

L'analogie proportionnelle est une relation à quatre termes qui se formule de la façon suivante :  $A/B = C/D$  « A est à B ce que C est à D ». Il est aisé de montrer que les phénomènes relevant de la motivation relative peuvent être présentés sous cette forme :

poirier / poire = pommier / pomme : « *poirier* est à *poire* ce que *pommier* est à *pomme* » (il est l'arbre qui donne ce fruit)

Il en va de même pour l'iconicité diagrammatique. Le fait que l'ordre des mots dans la formule de César « *veni, vidi, vici* » reflète l'ordre temporel des actions désignées peut être présenté tout aussi aisément sous la forme d'une analogie proportionnelle :

*veni* / *vidi* = « le fait d'être venu » / « le fait d'avoir vu »

*vidi* / *vici* = « le fait d'avoir vu » / « le fait d'avoir vaincu »

« le mot *veni* est au mot *vidi* ce que le « fait d'être venu » est au « fait d'avoir vu » (il le précède)

« le mot *vidi* est au mot *vici* ce que « le fait d'avoir vu » est au « fait d'avoir vaincu » (il le précède)

Il reste que ces deux types d'analogies proportionnelles se distinguent en ce que la première est homogène (elle associe des entités de même nature, en l'occurrence ici des signes linguistiques) tandis que la seconde est hétérogène (elle associe des entités de nature différente, en l'occurrence des signes linguistiques et des référents)<sup>14</sup>.

Dans le cas de l'analogie binaire, la relation de similarité implique non pas quatre mais deux entités. D'une manière générale, une analogie entre deux entités A et B est possible si :

1°) A et B ne sont pas identiques (condition de différentiation), autrement dit s'il existe au moins une propriété ( $\mathcal{D}$ ) que possède A mais que ne possède pas B :

---

<sup>13</sup> J'en évoquerai plus loin un autre aspect, moins familier dans les études linguistiques (mais bien documenté en sémiotique visuelle) : l'icône comme priméité.

<sup>14</sup> Voir Monneret (2004) pour plus de détails sur la typologie des analogies.

$$\exists \mathcal{D} / \mathcal{D} (A) \wedge \exists \mathcal{D} (B)$$

2°) A et B possèdent au moins une propriété commune ( $\mathcal{C}$ ) :

$$\exists \mathcal{C} / \mathcal{C} (A) \wedge \mathcal{C} (B)$$

3°) il existe, selon un certain point de vue (s)<sup>15</sup>, une hiérarchie entre les propriétés  $\mathcal{D}$  et  $\mathcal{C}$ , telle que  $\mathcal{D}$  est perçue comme une propriété d'arrière-plan (ou générique) et  $\mathcal{C}$  comme une propriété de premier plan (ou spécifique) :

$$[\mathcal{C} > \mathcal{D}]_s$$

Ces propriétés sont en fait les propriétés définitoires de la notion de similarité. Ainsi, le portrait est similaire à la personne représentée de même que l'onomatopée est un son similaire au son qu'elle représente.

Le rapport entre similarité et analogie est un rapport entre propriété et processus : ce que je nomme analogie n'est autre que le processus (cognitif) exploitant les similarités entre des entités pour transférer certaines propriétés d'une entité à l'autre. Compte tenu des similarités sur lesquelles sont construits certains noms d'arbres en français, je peux, par analogie, deviner le sens du mot *abricotier* à partir de celui du mot *abricot*. Le principe général de similarité de l'ordre des verbes dans une phrase à l'ordre des procès dénotés<sup>16</sup> me permet de savoir, en lisant « veni, vidi, vici », que César présente ces trois actions comme successives. La similarité de l'onomatopée et du son qu'elle désigne me permet souvent de deviner le sens de l'onomatopée et tout au moins de disposer d'un mot peu coûteux cognitivement, du point de vue mémoriel.

Les concepts de similarité et d'analogie permettent donc de subsumer l'ensemble des faits de motivation : motivation relative, iconicité diagrammatique, iconicité imaginaire. Ce que ces faits de motivation désignent, ce sont des similarités sur lesquelles peuvent s'engager des processus analogiques.

Or, de nombreux travaux récents en psychologie cognitive montrent que les processus analogiques sont des processus fondamentaux de la cognition humaine. Je songe en particulier aux travaux de Douglas Hofstadter<sup>17</sup> qui est sans doute, parmi les psychologues ayant récemment travaillé sur l'analogie, celui qui a donné la plus grande ampleur à ce concept<sup>18</sup>. L'un de ses nombreux apports est d'avoir montré que l'analogie n'est pas seulement, comme l'a enseigné toute une tradition des études psychologiques, un type particulier de raisonnement, mais le processus le plus fondamental de la cognition humaine :

---

<sup>15</sup> Initiale de *sujet*.

<sup>16</sup> Ce principe vaut bien sûr *a minima*, quand la phrase ne contient aucun autre élément temporel explicite.

<sup>17</sup> Voir notamment Hofstadter (2001). Le volume dirigé par Dedre Gentner, Keith Holyoak et Boicho Kokinov en 2001, *The Analogical Mind: Perspectives from Cognitive Science*, est une excellente introduction à la problématique de l'analogie en psychologie cognitive.

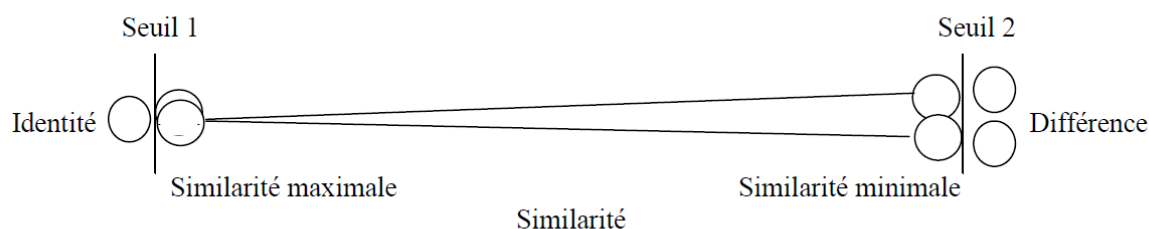
<sup>18</sup> Hofstadter a prononcé en juin 2010 au Collège de France une série de conférences dont la première était intitulée : « La centralité de l'analogie dans le monde de l'esprit »

« One should not think of analogy-making as a special variety of *reasoning* (as in the dull and uninspiring phrase “analogical reasoning and problem-solving,” a long-standing cliché in the cognitive-science world), for that is to do analogy a terrible disservice. After all, reasoning and problem-solving have (at least I dearly hope!) been at long last recognized as lying far indeed from the core of human thought. If analogy were merely a special variety of something that in itself lies way out on the peripheries, then it would be but an itty-bitty blip in the broad blue sky of cognition. To me, however, analogy is anything but a bitty blip — rather, it’s the very blue that fills the whole sky of cognition — analogy is *everything*, or very nearly so, in my view. »

Sans entrer dans les détails, je dirai seulement que si l’analogie est pour Hofstadter au cœur de la cognition humaine, c’est qu’il considère que les concepts et les catégories sont des faisceaux d’analogie, c’est-à-dire, selon la terminologie adoptée ici, des faisceaux de similarités permettant des processus analogiques. A ma connaissance, Hofstadter ne s’est pas intéressé directement à la motivation linguistique ni à l’iconicité. Mais il suffit de prolonger quelque peu son propos pour y parvenir. Car la position de Hofstadter ne consiste pas seulement à affirmer que la cognition humaine *peut* procéder par analogie mais surtout qu’elle ne peut pas ne pas le faire : nous ne pouvons pas ne pas percevoir des similarités entre les choses qui nous entourent et, par conséquent, nous n’avons pas accès à la singularité de ces choses, qu’il s’agisse d’objets, de relations, d’actions ou de concepts. Or si notre système cognitif se caractérise par son aptitude à l’analogie et à la perception de similitudes de tous ordres, on ne voit pas pourquoi cette aptitude ne s’appliquerait pas aux analogies, binaires ou proportionnelles, entre formes et contenus linguistiques, c’est-à-dire aux faits de motivation. L’hypothèse défendue ici est donc la suivante : les faits de motivation, en tant qu’ils impliquent des similarités et permettent des analogies, sont la conséquence d’une propriété cognitive fondamentale, l’analogie, sur laquelle repose également la formation des concepts et catégories. C’est cette analogie cognitive qui représente à mes yeux l’« exigence absolue », l’« inévitable », à partir duquel peut se constituer une théorie de la motivation qui ne soit pas qu’une « hypothèse de travail ».

Ce point étant établi, il conviendrait maintenant de parcourir le chemin qui reconduit de la théorie aux faits. Je n’indiquerai bien sûr ici que quelques jalons. Clarifions tout d’abord le point de départ : le concept de similarité. Deux aspects définitoires me paraissent essentiels. D’une part, comme l’a rappelé la définition donnée plus haut de l’analogie binaire, la similarité est une relation où se combinent différence et identité, mais aussi une relation qui suppose un point de vue (deux entités ne sont jamais similaires que selon un certain point de vue). D’autre part, comme le montre le schéma suivant, la similarité est une relation qui connaît des degrés (des entités peuvent être plus ou moins similaires) :





### Schéma 2 : le continuum de la similarité

Ce schéma, interprété au plan phénoménologique comme visualisant le continuum de la similarité perçue, permet d'apporter une précision intéressante au sujet du concept d'icône chez Peirce. Lorsqu'on définit cette dernière comme un signe dont le signifié ressemble au signifiant, on néglige le fait que, pour Peirce, l'icône appartient avant tout à l'ordre de la priméité, c'est-à-dire à un type d'être conçu comme indépendant de toute autre chose. Le paradoxe est alors le suivant : si l'icône est définie par sa ressemblance avec ce qu'elle vise, elle n'est plus une priméité puisqu'elle implique deux êtres (elle-même et le référent désigné). L'icône comme priméité est donc pour Peirce une sorte de cas limite, qui correspond au « Seuil 1 » du schéma 2 :

« J'appelle un signe qui est mis pour quelque chose simplement parce qu'il lui ressemble, une *icône*. Les icônes se substituent si complètement à leurs objets qu'ils s'en distinguent à peine. Tels sont les diagrammes en géométrie. Un diagramme, en réalité, dans la mesure où il a une signification générale n'est pas une pure icône ; mais au cours de nos raisonnements, nous oublions en grande partie son caractère abstrait, et le diagramme est pour nous la chose même. Ainsi, en contemplant un tableau, il y a un moment où nous perdons conscience qu'il n'est pas la chose, la distinction entre le réel et la copie disparaît, et c'est sur le moment un pur rêve – non une existence particulière et pourtant non générale. A ce moment, nous contemplons une icône » (Peirce, 1931-1935 : 3.362)

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le concept de similarité en général mais je ne voudrais pas clore mon propos avant d'avoir fait un pas de plus : s'il convient d'explorer la question générale de la similarité, l'étape suivante consiste en l'examen des similarités impliquant le langage. Pour tenter de donner une vision d'ensemble des similarités linguistiques, je distinguerai deux types d'entités, les entités mentales (formes et représentations) et les entités extra-mentales, elles-mêmes divisées en entités extra-mentales corporelles (mon corps et tout ce qui en fait partie) et en entités extra-mentales extra-corporelles (toute entité non mentale et qui ne fait pas partie de mon corps). On obtient ainsi le tableau suivant :

est similaire à → ↓	Monde extramental extracorporel (choses, êtres, événements)	Monde extramental corporel (organes, processus physiologiques)	Formes (signifiants)	Représentations (significations)
Monde extramental extracorporel (choses, êtres, événements)	Ex. Classes « naturelles » (similarité de deux arbres)	Ex. Robot	Ex. Mots vus ou entendus dans des traces (murs, montagne). Hallucinations	?? [Le concept de représentation présuppose l'antériorité de l'objet représenté]
Monde extramental corporel (organes, processus physiologiques)	Ex. Similarité de mon corps avec le corps d'autrui (filiation)	Ex. Somatotopies (similarité entre le corps et le cortex moteur)	Ex. Similarité articulation ou audition-phonèmes	Similarité articulation ou audition-signification. Ex. : ouverture - grandeur
Formes (signifiants)	Ex. 1 <i>veni, vidi, vici</i> Ex. 2 : les formes ressemblent à des sons	Ex. Similarité entre phonèmes et articulation ou audition	Ex. Paronymie ; proximité-distance entre phonèmes (en termes de traits p. ex.)	Ex. : Aperture - grandeur
Représentations (significations)	Ex. référence ; <i>veni, vidi, vici</i>	Ex. « sur » / « sous » similaire à aigü / grave	Ex. Grandeur - aperture	Ex. Polysémie

Bien sûr, ce tableau n'est donné qu'à titre programmatique et ne prétend aucunement répondre d'une manière exhaustive aux questions qu'il pose. Mon principal objectif, avec ce tableau, est simplement de donner une illustration du genre de problème qu'il convient d'affronter si l'on veut situer les faits de motivation dans l'ensemble des similarités impliquant le langage. Si le tableau est pertinent, chaque fait de motivation dans quelque langue que ce soit devra y trouver sa place.

Pour conclure, je laisserai la parole à Merleau-Ponty. J'ai indiqué au début de mon propos que son approche du langage pouvait être mobilisée en faveur des recherches relatives à la motivation dans les langues. Le texte suivant fourni une brève justification de cette hypothèse :

« J'ai une conscience rigoureuse de la portée de mes gestes ou de la spatialité de mon corps qui me permet d'entretenir des rapports avec le monde sans me représenter thématiquement les objets que je vais saisir ou les rapports de grandeur entre mon corps et les cheminements que m'offre le monde. A condition que je ne réfléchisse pas expressément sur lui, la conscience que j'ai de mon corps est immédiatement significative d'un certain paysage autour de moi, celle que j'ai de mes doigts d'un certain style fibreux ou grenu de l'objet. C'est de la même manière que la parole, celle que je profère ou celle que j'entends, est imprégnée d'une signification qui est lisible dans la texture même du geste linguistique, au point qu'une hésitation, une altération de la voix, le choix d'une certaine syntaxe suffit à la modifier, et cependant jamais contenue en lui, toute expression m'apparaissant toujours comme une trace,

nulle idée ne m'étant donnée qu'en transparence, et tout effort pour fermer notre main sur la pensée qui habite la parole ne laissant entre nos doigts qu'un peu de matériel verbal. » (Merleau-Ponty 1953 : 81)

Si l'analyse phénoménologique conduit Merleau-Ponty à considérer que « la parole [...] est imprégnée d'une signification qui est lisible dans la texture même du geste linguistique », il revient au linguiste de décrire cette texture et d'en faire apparaître les similarités à la signification produite. Comme la plupart des grandes questions linguistiques, la problématique de la motivation ou de l'analogie implique toute une philosophie du langage. L'arbitraire a eu la sienne, largement marquée du sceau structuraliste. Celle qui saura intégrer l'analogie linguistique sera probablement d'orientation phénoménologique, en raison de la sensibilité de cette orientation philosophique à la dimension incarnée du langage et au phénomène de l'expression, mais elle devra également s'appuyer sur les acquis nouveaux de la psychologie cognitive. En tant qu'elle représente une question de linguistique théorique, la linguistique analogique ne peut qu'être fondamentalement interdisciplinaire.

## BIBLIOGRAPHIE

Bottineau, Didier (2002), « Les cognèmes de l'anglais : principes théoriques », in : Lowe, R. (dir.), *Le système des parties du discours, Sémantique et syntaxe, Actes du IXe colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 423-437.

Fischer, Olga et Ljungberg, Christina (2011), "Iconicity: a definition", Open Semiotics Resource Center, <http://www.semioticon.com/virtuals/iconicity/index.html>, consulté le 24 juillet 2011.

Guillaume, Gustave (1957), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1956-1957, Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982.

Hofstadter, Douglas (2001), « Analogy as the Core of Cognition », in Dedre Gentner, Keith Holyoak, and Boicho Kokinov (eds.) *The Analogical Mind: Perspectives from Cognitive Science*, Cambridge, MA: The MIT Press/Bradford Book, pp. 499–538.

Jakobson, Roman (1965), « A la recherche de l'essence du langage », in *Problèmes du langage*, Diogène, n°51, Paris, Gallimard

Mejri, Salah (2002), « Le figement lexical : nouvelles tendances », *Cahiers de lexicologie* 80, p. 213-225.

Merleau-Ponty, Maurice (1953), *Eloge de la philosophie*, Paris, Gallimard

Monneret Philippe (2003), *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*, Paris, Champion

Monneret, Philippe (2004), *Essais de linguistique analogique*, Dijon, ABELL

Monneret, Philippe (2007), « L'analogie et l'énigme de l'expression », *L'Information grammaticale*, 113, p. 16-22.

Nänny, Max et Fischer, Olga (1999), *Form Miming Meaning: Iconicity in Language and Literature*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins

Peirce, Charles Sanders (1931-1935), *Collected Papers*, Cambridge, Harvard University Press.

Puech, Christian (2003), « L'arbitraire du signe comme « méta-débat » linguistique », *Cahiers de Linguistique analogique*, 1, 155-171.

Saussure, Ferdinand de (1967), *Cours de linguistique générale*, Tullio De Mauro (éd.), Paris (1<sup>re</sup> éd. 1916), Payot.

Toussaint, Maurice (1983), *Contre l'arbitraire du signe*, Paris, Didier Erudition.